

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE L'INTÉGRATION DU SÉNÉGAL DANS LA ZONE DE LIBRE ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)



Le 1er janvier 2021 dernier, a vu le continent africain, disposer d'une zone de libre-échange de 1,2 milliard de consommateurs.

Partie d'un constat sur la faiblesse des relations commerciales entre pays africains, estimées à 16 % seulement contre environ 70 % avec l'Europe et l'Asie, la création de la ZLECAF a pour objectif d'ouvrir l'Afrique sur elle-même, en créant un marché unique pour les marchandises et les services, en facilitant la libre circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 et reprise dans l'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE.

La ZLECAF, représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté, d'élargir l'inclusion économique dans nos pays.

Sa mise en œuvre permettra de sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et d'augmenter les revenus de près de 68 millions d'autres personnes, d'accroître de 560 milliards de dollars les exportations africaines.

Enfin, elle fera, état d'une énorme augmentation du commerce intra-africain de 34,6 milliards de dollars en 2022.

Le directeur du commerce extérieur du Sénégal Boubacar Mbodji a récemment parlé d'une augmentation de 46% du commerce intra africain.

L'accord réduira les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés à la facilitation des échanges, des services et à la suppression des barrières techniques liées au commerce.

Dans cette perspective, l'enjeu principal pour le gouvernement, est de faire du Sénégal un leader dans les échanges africains surtout à l'exportation afin de réduire considérablement le déficit de notre balance commerciale avec des exportations évaluées à 1985,1 milliards de FCFA et des importations estimées à 4229,3 milliards de FCFA en 2019.

C'est dans ce contexte, que l'économie numérique, avec l'accès et le service universel aux TIC a tous les senegalais, avec le commerce électronique et enfin avec la performance logistique, devient un secteur incontournable et un enjeu essentiel dans la compétition commerciale interafricaine qui s'annonce dans la ZLECAF.

Le Ministre de l'économie numérique et des télécommunications Mr Yancoba Diatara hérite ainsi suite à sa nomination, d'un rôle historique, celui de faciliter l'intégration du Sénégal dans la ZLECAF, mais surtout celui de contribuer à faire du Sénégal une puissance commerciale africaine.

Le Ministère de l'économie numérique et des télécommunications, en plus d'assurer une coordination interministérielle efficace dû au fait que le travail sur le commerce électronique s'étend à différents, départements et agences, souvent avec des activités parallèles, devra relever aussi le défi de :

1. Développer l'accès et le service universel aux NTIC pour tous les senegalais :

Dans cet objectif de l'accès universel aux NTIC, le gouvernement du Sénégal à travers son département de l'économie numérique va assurer aux citoyens :

- la disponibilité, nous faisons référence à l'installation d'infrastructures numériques de base (fibre optique, réseau, etc....)
- l'accessibilité, entendue au sens du renforcement de la capacité des senegalais à utiliser ces outils
- l'abordabilité, permettre à chaque senegalais d'avoir la possibilité financière d'utiliser les ressources numériques.
- l'adaptabilité, viser l'adéquation entre l'offre de services NTIC et les besoins réels des industrielles, commerçants, artisans et agriculteurs senegalais.

Dans l'objectif du **service universel du numérique**, l'état du Sénégal, fera de sorte que les NTIC soient désormais considérées comme faisant partie des services sociaux de base au même titre que l'eau, l'électricité, l'éducation et la santé. Sur ce, le ministère de l'économie numérique et des télécommunications développera une large communication, pour une meilleure compréhension, une bonne appréhension et une solide appropriation des NTIC par nos concitoyens, dans l'objectif de faire des senegalais de véritables « usagers du numérique »

2. Améliorer la culture du paiement numérique dans le commerce et les échanges au Sénégal

L'accès à des solutions de paiement compétitives est un facteur clé de succès, car La vente en ligne est en plein essor en Afrique, environ 264 start-ups sont opérationnelles sur le continent et actives dans au moins 23 pays.

Plus encore, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que l'Afrique compte au moins 21 millions d'acheteurs en ligne en 2017, dont 50 % au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya, ce qui fait affirmer à Mr Bola Asiru, responsable de l'Afrique subsaharienne chez Mastercard Advisors « ***C'est un signe que la banque numérique par téléphone portable est la voie de l'avenir*** »

Il devient par conséquent impérieux pour le Sénégal, de développer une culture des transactions via les plateformes mobiles et les applications pour nos concitoyens.

Dans ce sens, le département numérique du gouvernement senegalais veillera :

- A La promotion des paiements mobiles et autres solutions sans numéraire.
- A L'accroissement de l'interopérabilité entre les plateformes de paiement électronique : l'amélioration de l'interopérabilité (c'est-à-dire, la possibilité de faire des transactions financières entre deux opérateurs de transfert d'argent différents et concurrents) réduira les frictions dans les transactions de commerce électronique, augmentera la facilité d'utilisation pour les consommateurs et réduira les coûts pour les opérateurs de plateformes.
- A la protection des utilisateurs senegalais, pour s'assurer que l'argent mobile prenne essor, il sera essentiel de surveiller et d'analyser les données relatives à l'utilisation de l'argent mobile afin que les senegalais surtout le secteur informel qui génère 96,4% des emplois avec un capital de 350 milliards de Franc CFA en 2019 aient confiance à la nouvelle technologie commerciale et se l'approprie.

3. Améliorer la Logistique du commerce

Le bon fonctionnement des environnements et des services de logistique commerciale est essentiel au succès du ZLECAF, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

L'Administrateur général de GAINDE 2000, Ibrahima Nour Eddine Diagne affirme même que :

« La ZLECAF elle-même doit être dans sa construction, un levier qui permet aux états et aux entreprises africaines, de plonger intégralement dans l'ère numérique ».

Dans ce sens, le numérique va permettre de renforcer les techniques pour localiser et atteindre les particuliers et les entreprises senegalais à travers le développement des systèmes d'adressage physique qui restent sous-développés dans de nombreux pays africains, en particulier en dehors des zones urbaines, ce qui rend difficile la livraison efficace des marchandises résultant du commerce électronique national et transfrontalier.

Pour résoudre ce problème, le gouvernement du Sénégal va adopter une approche sur plusieurs fronts, visant non seulement à améliorer l'infrastructure routière mais aussi à accroître la capacité des services postaux nationaux avec le redressement de la SN POSTE et des services de messagerie du secteur privé.

Le numérique va permettre aussi de rationaliser le dédouanement. La lourdeur des procédures transfrontalières constitue un obstacle au développement du commerce.

Le volume de dédouanement sera croissant en Afrique avec le ZLECAF et posera de nouveaux défis de modernisation des procédures douanières, raison pour laquelle l'automatisation et la numérisation va revêtir une importance particulière pour l'expédition rapide à travers les frontières.

Le sentier est vaste, mais le Sénégal s'est doté d'une vision claire pour mieux aborder l'intégration dans la ZLECAF, car, c'est dans ce contexte que la stratégie "Sénégal numérique 2025" a été élaborée par le président de la république, et un département ministériel de l'économie numérique transversal, spécialement créé, pour être la colonne vertébrale de l'ambition du Sénégal de se positionner, comme pays leader commercial et technologique en Afrique.